

Colloque Énergie – Centropôle
Avec la collaboration de CENEO, IDEA et ORES
Vendredi 07 avril 2023 (Maison des Associations)
Procès-Verbal

1. L'importance d'une vision supracommunale et collective de la transition énergétique

(Par L. Devin, Président de Centropôle & M Daye, Président de l'UVCW)

Laurent Devin : *Remerciements à toutes les personnes présentes.*

Conscience des enjeux énergétiques de la part des Bourgmestres. Conscience de leurs responsabilités dans ce dossier et travaille quotidien.

Il s'agit d'un enjeu à l'échelle supracommunale. L'organisation du premier colloque consacré à l'énergie de la part de Centropôle prend donc tout son sens.

Maxime Daye : *En tant que Président de L'UVCW, il souligne que l'enjeu énergétique est depuis longtemps au cœur des réflexions de l'Union. Il est important d'un point de vue professionnel et politique de s'attaquer à ces problématiques.*

2. Les enjeux de la transition énergétique et le rôle des mandataires locaux et des administrations publiques

(Par M. Duquesne Conseillère experte, U.V.C.W.)

Rappel des enjeux : Lutte contre le changement climatique

Depuis le début du 20^{ème} siècle l'IRM (Institut Royale de Météorologie) constate une croissance anormale de la température de plus de 2°C. Cela entraîne des conséquences désastreuses sur le climat en termes de perturbations et des catastrophes naturelles.

Nous avons constaté de grandes vagues de chaleurs qui se définissent par une période 5 jours, où la température minimale est de 25° ou une période de 3 jours où celle-ci dépasse plus de 30°.

Le début de la guerre en Ukraine a également induit une augmentation drastique des prix de l'énergie.

Cela induit de la précarité énergétique, le dernier rapport 2021 indiquait qu'en Wallonie près de 22,8% de la population était en précarité énergétique et ce chiffre est en constante évolution à cause de la crise qui perdure.

L'enjeu principal est donc de maintenir un accès durable et abordable à l'énergie.

Présentation de cadres et de normes dans ce but :

2.1. Accords de Paris

✓ Maintenir l'augmentation de la température de 1,5° au niveau mondial.

2.2. Objectifs européens de décarbonation :

✓ - 55% d'émission de CO² en 2030.

✓ Neutralité carbone en 2050.



- ✓ RePowerEU adopté à la mi-mai 2022 pour accélérer la transition vers les énergies renouvelables.
- ✓ Mesures à MT (2027) : relever l'objectif énergies renouvelables à 45 % pour 2030
- ✓ Déploiement des infrastructures de rechargement pour une mobilité décarbonée : accélération annoncée.

2.3. Directives européennes en cours de révision

Directives PEB recast annoncées en 2023 :

- ✓ Exigences de classe de performance minimum à échéance fixée (1.1.2027) pour les bâtiments existants => obligation de rénovation.
- ✓ Bâtiments neufs à émissions nulles (1.1.2028)

Directives efficacité énergétique :

- ✓ Obligation de respecter un taux annuel de rénovation des bâtiments appartenant aux organismes publics et viser le NZEB.

2.4. Convention des maires

Vision 2050 - Objectif : Maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 1,5°C

Piliers :

- ✓ Réduire les émissions de CO² : *atténuation*.
- ✓ Accroître la résilience aux impacts du changement climatique : *adaptation*.
- ✓ Lutter contre la précarité énergétique : *transition juste*.

Engagements :

- ✓ -55 % des émissions de GES d'ici 2030 (objectif européen) ou objectif au moins aussi ambitieux que l'objectif national (publié en 2022).
- ✓ Minimum 80% de réduction des émissions de GES d'ici 2050 (neutralité climatique).

2.5. Stratégie wallonne pour la rénovation des bâtiments à long terme

« Une stratégie de rénovation à long terme des bâtiments, pour soutenir la rénovation en vue de la constitution d'un parc immobilier à haute efficacité énergétique et décarboné d'ici à 2050, facilitant ainsi la transformation rentable de bâtiments existants en bâtiments dont la consommation d'énergie est quasi nulle. »

Le rôle des communes :

- ✓ Développer les énergies renouvelables.
- ✓ Contribuer à la lutte contre la précarité énergétique.

Champ d'action de la commune :

- ✓ Parc de bâtiment.
- ✓ Planification et régulation.
- ✓ Acteurs de proximités.



3. Mieux appréhender le cadre éolien pour l'ensemble du territoire par le travail collectif

(Par L. D'Haeyer, Président de CENEO, J. Gobert, Président d'IDEA, & B. Lefebvre, Chef du service Foncier et porteur de projets de transition énergétique, IDEA)

Loïc D'haeyer : *Si nous voulons sortir de la crise énergétique nous devons nous attaquer à la crise climatique. L'objectif environnemental doit être notre priorité sans éluder les questions sociétales et sociologiques.*

Les communes se voient fragilisées de manière générale par la crise énergétique, la réponse réside dans le collectif. L'objectif de travailler en termes de supracommunalité est donc une évidence pour être efficace dans la transition énergétique.

CENEO précise qu'ils sont là pour aider et accompagner les communes tant en termes techniques qu'en termes d'investissements.

Jacque Gobert : *Réaffirme le positionnement de l'intercommunale IDEA au sein du secteur de l'énergie, priorité absolue pour l'intercommunale. Cependant, IDEA seule ne peut envisager de résoudre les problèmes de la transition énergétique, ces solutions doivent s'envisager de manière communes et mutualisées. Il salue donc l'initiative de se rassembler lors de cet événement pour discuter ensemble du futur de la transition énergétique.*

Benoit Lefebvre : *Le développement de l'éolien induit une collaboration importante dans le cadre de la transition énergétique. Les objectifs sont si ambitieux que nous avons besoin de mutualiser les efforts.*

La notion d'effort est importante parce que l'effort c'est consentir à faire un petit sacrifice. Prendre conscience et vouloir répondre à un enjeu c'est se positionner dans une logique d'efforts.

Dans l'approvisionnement énergétique de la société, il est important d'équilibrer trois facteurs :

- ➔ La compétitivité.
- ➔ La sécurité d'approvisionnement.
- ➔ L'environnement et le climat.

B. Lefebvre

3.1. Focus sur l'éolien

3.1.1. Nouvelles directives Wallonnes Pax Eolenica II :

- ✓ Développement des énergies renouvelables constitue un **intérêt public supérieur** et l'indépendance énergétique un objectif d'intérêt général.
- ✓ La **révision à la hausse** des objectifs de production éoliens pour 2030 (doublement du parc).
- ✓ **Accélérer** l'octroi de permis (y compris des recours).
- ✓ L'augmentation des **participations** citoyenne et communale dans l'exploitation des parcs éoliens.
- ✓ La dispense de permis d'urbanisme pour les mâts de mesure.
- ✓ Le lancement d'une réflexion sur le raccordement de nouvelles productions éoliennes (procédures, délais, coûts de raccordement).



3.1.2. L'Éolien dans un contexte local – Cadre de référence 2013

Lignes directrices en matière d'implantation/taille/composition des parcs éoliens :

Les lignes directrices prennent en considération les effets concernant plusieurs dimensions.

La population :

- ✓ Bruit (conditions sectorielles).
- ✓ Ombres portées (conditions sectorielles).
- ✓ Distances à l'habitat (« nouveau » cadre de référence) doit être égale à 4 fois la hauteur de l'éolienne.

Sur le cadre de vie :

- ✓ Zones exclues (CoDT).
- ✓ Impact paysager (cadre de référence).
- ✓ Co-visibilité (cadre de référence).
- ✓ Effets cumulatifs (EIE).

Sur l'environnement :

- ✓ Distances aux zones « boisées » (de fait ou de droit) – Avis DNF (département de la nature et des forêts).
- ✓ Chiroptères (conditions sectorielles).
- ✓ Avifaunes (avis DNF).
- ✓ Dette CO2.

Sur l'activité/la sécurité :

- ✓ Infrastructures (cadre de référence + avis gestionnaires).
- ✓ Activités réalisées « à proximité » (étude de risques).

Il est parfois difficile de s'y retrouver dans ce qui est réglementaire ou, ce qui relève de lignes directrices MAIS « chaque projet est spécifique ».

➔ **Besoin d'objectiver en fonction de ces spécificités et de réaliser des études d'incidences sur l'environnement.**

➔ **On souhaite accélérer l'octroi de permis et cela passe par la sensibilisation pour permettre l'acceptation des citoyens.**

3.1.3. Identification des zones capables

Superposition des contraintes sur le territoire = identification des « zones capables »

En région du Centre :

- ➔ 40 éoliennes déjà existantes.
- ➔ 30 en instruction.
- ➔ 11 autorisés.

3.1.4. Donner du sens

Il est important de donner du sens aux projets. Cela permet de passer de la contrainte au volontaire, disposer d'une stratégie de développement des énergies renouvelables à l'échelle du territoire permet de favoriser les retombées énergétiques locales.

Cette stratégie **doit se coconstruire à un niveau supracommunal** pour un partage plus large et pouvant toucher plus de développeurs de projets.

Facteurs de succès :



Construire une « stratégie » de développement des ENR à l'échelle du Territoire

- ✓ Organiser le déploiement de projets.
- ✓ Viser l'autonomie énergétique.
- ✓ Optimiser le mix énergétique.
- ✓ Créer un maillage et un déploiement des réseaux énergétiques.
- ✓ Favoriser l'autoconsommation collective organiser le déploiement de projets.
- ✓ Viser l'autonomie énergétique.
- ✓ Optimiser le mix énergétique.
- ✓ Créer un maillage et un déploiement des réseaux énergétiques.

Susciter la concertation entre les autorités locales et les développeurs de projets

- ✓ Projets éoliens (ENR) = processus long et prise de risque, nécessité de créer un contexte clair et partagé afin de donner un signal clair et ambitieux.

Favoriser les retombées énergétiques et économiques locales

- ✓ Nous considérons souvent les éoliennes comme des « poules aux œufs d'or » cependant il est important de relativiser, l'éolienne est certes rentable mais c'est tout d'abord le développement de l'énergie renouvelable qui prime.

Pour donner du sens il faut :

- ✓ **S'appuyer sur une vision commune et la partager.**
- ✓ **Favoriser les retombées énergétiques pour le Territoire.**
- ✓ **Partager les retombées économiques pour le Territoire.**

4. Comment les pouvoirs locaux peuvent-ils répondre efficacement à l'enjeu des bornes électriques pour leur territoire

(Par P. Floren, Directeur de la région de Mons-La Louvière, ORES & C. Valembois, Gestionnaire de projets, IDEA)

Philippe Floren : ORES a conscience que nous sommes à un moment charnière. Entre 2023 et 2030 nous allons transiter vers l'électrique ou tout du moins l'hybride. D'ici 2030, 1/3 des voitures et chauffages seront électriques, et la puissance installée en énergie renouvelable sera multipliée par 2.

Ce qui signifie une augmentation de plus de 30% de la consommation électrique sur le réseau.

ORES a conscience de ces enjeux et agit autour de **4 grands axes pour les pouvoirs publics et les citoyens** :

4.1. Axe Réseau

Questionnement : comment agir pour la gestion du réseau et comment les faire évoluer ?

- ✓ Investir de manière ciblée et pragmatique.
- ✓ Cartographier le réseau : Réalisation d'une cartographie des infrastructures de recharge en Wallonie afin de stimuler un déploiement intelligent.
- ✓ Déploiement progressif et transition du 230V au 400V (smart grid) à partir de mi-2023 par projets pilotes.
- ✓ Raccordement des bornes ouvertes au public via des initiatives publiques :
 - ORES doit être en mesure d'accompagner le déploiement des bornes accessibles au public avec un réseau et des branchements adaptés au développement de la mobilité électrique.
 - Intervention du privé via support logistique.
 - Il est impératif de pouvoir placer les bornes aux bons endroits. Nouvel objectif wallon : 6000 points de charges disponibles en 2026.



4.2. Axe clients

Questionnement : comment aider, accompagner les clients du réseau ? L'offre est-elle adaptée ?

- ✓ Après raisonnement sur la puissance des rechargements à domicile. On constate qu'avoir un « superchargement » chez soi n'est pas toujours optimal.
- ✓ Développement d'un simulateur mobilité disponible sur internet, afin de déterminer en fonction de mon véhicule quelle serait la quantité d'énergie et ses charges ponctuelles nécessaires pour son fonctionnement :
 - On compte plus de 13.000 simulations.
 - Sur ces 13.000, seulement 500 (environ 3%) demandes de devis pour une augmentation de puissance.
 - Constat : Le réseau est relativement adapté aux besoins actuels.

4.3. Axe interne

Questionnement : comment montrer l'exemple dans l'adoption d'une mobilité électrique ?

- ✓ Evolution du Charroi.
- ✓ Réduction de l'empreinte carbone de l'entreprise.
- ✓ Rechargement possible au bureau d'Ores.

4.4. Axe Marché

Questionnement : comment faciliter les nouveaux modèles de marchés innovants et d'avenir ?

- ✓ Contrats séparés.
- ✓ Flexibilité en basse tension.
- ✓ V2G (Le V2G est une technologie qui permet de puiser et de redistribuer l'énergie stockée dans la batterie d'un véhicule électrique vers le réseau électrique).
- ✓ Le partage d'énergie.

4.5. Cartographie du territoire bornes en projet :

Caroline Valembis : *Travail d'IDEA en coopération avec Ores via sa vectorisation du territoire et la convention de la Région Wallonne afin d'installer 2000 nouvelles bornes électriques sur le territoire de Cœur du Hainaut, et pas moins de 111 bornes voitures déjà identifiées en territoire du Centre, prochaine avancée en juin 2023 avec la sélection du prestataire de services pour ce dossier.*

5. Comment mieux maîtriser votre consommation d'énergie ? Quels services pour les communes

(Par R. Durant, Secrétaire général, CENEO)

Aujourd'hui et dans le futur, l'élément crucial pour les administrations publiques consistera à maîtriser son énergie et sa consommation.

Avant les crises (2019), CENEO avait pu négocier des contrats fixes d'une durée de 3 ans pour l'ensemble des administrations publiques à des prix compétitifs (é : 30€ MWh et g : 18 € MWh). Il n'y avait aucune vision sur les maîtrises des volumes car en cas de dépassement, c'était le fournisseur qui gérait, seul, les coûts supplémentaires.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les risques ont évolué et la maîtrise des volumes annoncés est absolument nécessaire. Les administrations publiques doivent donc travailler à un contrôle de leurs consommations.

À ce titre, CENEO met à disposition un outil/logiciel : JOOL. Il permet :



- ✓ Le monitoring ;
- ✓ Le contrôle de la facturation ;
- ✓ L'analyse des prix de l'énergie ;
- ✓ L'évaluation des performances des points de fourniture (benchmark) ;
- ✓ L'édition automatique de rapports en ligne, alarmes par mails ou sms.

Pour l'instant, il gère les fournitures « électricité » et « gaz ». Il permettra également une gestion de l'eau dans le futur.

Via l'application, il est notamment possible de :

- ✓ Suivre les consommations d'un site en particulier ;
- ✓ Suivre les données télérelevées ;
- ✓ Comparer les sites ;
- ✓ Analyser les coûts par année ;
- ✓ Géolocaliser les bâtiments ;
- ✓ Analyser les consommations par ressource/CO2 ;
- ✓ Suivre les relevés manuels ;
- ✓ Aide aux redevances de voirie ;
- ✓ ...

En conclusion : Les administrations publiques doivent maitriser leur consommation d'énergie et anticiper les besoins actuels et futurs de l'ensemble de leur patrimoine.

6. Investissements communaux d'efficience énergétique

(Par B. Benrubi Directeur études et Réalisations, IDEA)

Plusieurs mécanismes existent aux bénéfices des pouvoirs publics :

A. IDEA - Fonds du sous-secteur III B (Fons IPFH)

Quoi : Mécanisme « Tiers Investisseurs » avec obligation de reconstitution du capital fixé à 10/15 ans. Poursuite des dossiers en cours mais abandon du mécanisme (CA IDEA 22.10.22) au profit d'opérations de rénovation globale (mise aux normes).

Exemples dans le Centre : Chapelle-lez-Herlaimont (Rénovation et extension piscine), Estinnes (Rénovation de la chaufferie, cogénération), La Louvière (Cogénération de la piscine Le Point d'Eau).

Avantage : Sortie des balises du CRAC permettant aux Communes de contracter des emprunts pour travaux d'efficience énergétique.

B. Audits Energétiques et Techniques

Exemples dans le Centre : Réalisés par IDEA (La Louvière – Ecole EPSIS, Hôtel de Ville, Braine Le Comte – Ecole de Steenkerke, Binche – Salle DBM) et réalisé par IGRETEC (Anderlues – Maison Communale).

C. Dossiers UREBA Exceptionnel

Exemples dans le Centre : Portés par IDEA (Seneffe – Ecole d'Arquennes).

D. Dossiers Infrasports (dont Plan Piscines)



Exemples dans le Centre : Portés par IDEA (Braine-Le-Comte – Sportoase, Stade du Poseur, Stade de Ronquières, Manage – CE Entité Manageoise, Binche – Rénovation de la piscine, ...)

E. Divers dossiers de rénovation, entre autres énergétiques

Exemples dans le Centre : Portés par IDEA (Ecaussinnes – Maison des solidarités, Chapelle-lez-Herlaimont – Nouvelle école de Godarville) et portés par IGRETEC (Manage – Crèche, La Louvière – Reconversion école F. Mengal, Ecaussinnes – Rénovation de Sainte Philomène).

F. IDEA - Droits de tirage III C (Fonds Câble)

Exemples dans le Centre : Portés par IDEA (Théâtre Communal de La Louvière, Rue de la Reine au Roeulx, Prieuré de Montaigu et Gare de Carnières à Morlanwelz, Extension et rénovation du Scailmont à Manage).

Soldes DDT IIIC : Anderlues, Binche et Estinnes.

G. Appels à projets PRR

Exemples dans le Centre : Portés par IDEA (Maison communale de Manage) et IGRETEC (Hôtel de Ville de Chapelle-lez-Herlaimont).

Rappel de CENEO :

- ✓ **IDEA et IGRETEC, via leurs réseaux, maintiennent une veille à propos des futurs appels à projets. L'objectif étant d'informer, le plus rapidement possible, les administrations publiques.**
- ✓ **Un accompagnement via le mécanisme « In House » est possible. Celui-ci permet de réaliser des études de faisabilité, de constituer des dossiers de candidature et de réaliser des missions de service, comme l'assistance à maîtrise d'ouvrage.**
- ✓ **Il est capital aujourd'hui, au vu du nombre d'appels à projet(s), d'investir en amont de ces projets et de les anticiper afin d'avoir des dossiers prêts à être rendus.**

7. Le partage et les communautés d'énergie (nouvelle réglementation) – Quel potentiel pour les communes ? Comment produire votre propre énergie renouvelable locale ? Quel potentiel pour les communes

(Par G. Quinet Développeur de projets, CENEO, & B. Lefebvre Chef du service Foncier et porteur de projets en lien avec la transition énergétique, IDEA)

7.1. Vers un nouveau modèle énergétique opportunités pour les communes ?

Questionnement : Comment aller vers un nouveau modèle énergétique pour les communes ?

Besoin de maîtriser ses coûts via

- ✓ Les centrales d'achats d'énergie.
- ✓ La comptabilité et rénovation énergétique des bâtiments communaux.
- ✓ L'éclairage public / reconversion LED.

Développement des filières renouvelables

- ✓ Projets photovoltaïques – éoliennes - Bornes de recharge.
- ✓ Solutions renouvelables sur les sites industriels et dans les parcs d'activité économique.
- ✓ Développement de la filière (bio) Gaz.

Développement du partage d'énergie



- ✓ Un projet pilote de Communauté d'énergie Renouvelable – 1^{er} projet à Charleroi Métropole.

7.2. Nouveau modèle énergétique et projet pilote : « les communautés d'énergie renouvelable »

« Clean energy Pack »

Le nouveau cadre politique wallon introduit les concepts de « communauté d'énergie renouvelable » et « d'électricité autoconsommée collectivement ».

Communautés d'énergie : Il s'agit d'une personne morale qui poursuit l'objectif principal de « *fournir des avantages environnementaux, économiques ou sociaux à ses actionnaires ou à ses membres ou en faveur des territoires locaux où elle exerce ses activités, plutôt que de rechercher le profit* ».

Ainsi, leur développement devrait apporter différents bénéfices :

Accélérer le rythme d'équipement des installations renouvelables

- ✓ Exploiter le potentiel renouvelable wallon au maximum.
- ✓ Encourager la flexibilité l'efficacité et la sobriété énergétique.
- ✓ Diminuer les émissions de gaz à effets de serre.

Accélérer la transition énergétique territoriale Démocratiser le marché de l'énergie

- ✓ La décentralisation et diversification des acteurs locaux.
- ✓ Le droit des consommateurs finaux de s'autoorganiser pour offrir et développer leurs services énergétiques.

Nouveaux modèles économiques, centrés sur l'intérêt du consommateur

Le partage d'électricité permet : un accès pour tous les consommateurs à une électricité potentiellement moins chère dont le prix est plus stable.

Les communautés d'énergie ont le droit d'exercer différentes activités :

- ✓ Produire de l'électricité.
- ✓ Fournir de l'électricité.
- ✓ Autoconsommer de l'électricité produite par ses installations.
- ✓ Partager entre ses participants de l'électricité.
- ✓ Pratiquer l'agrégation.
- ✓ Participer à des services de flexibilité.
- ✓ Stocker de l'électricité.
- ✓ Fournir des services de recharge pour véhicules électriques.
- ✓ Fournir des services liés à l'efficacité énergétique.
- ✓ Vendre de l'électricité qu'elle produit.
- ✓ Participer à des programmes d'efficacité énergétique.

Les bénéfices :

Economiques

- ✓ Nouveau modèle économique centré sur l'intérêt du consommateur via un accès pour ceux-ci à une électricité potentiellement moins chère dont le prix est plus stable.

Sociaux

- ✓ Un outil structurel de lutte contre la précarité énergétique décarbonée.



- ✓ Démocratiser le marché de l'énergie en décentralisant tout en augmentant le nombre d'acteurs locaux ainsi que d'offrir aux consommateurs le droit de s'auto-organiser pour leur service énergétique.
- ✓ Sensibiliser à la transition énergétique.

Environnementaux

- ✓ Accélérer le rythme d'équipement des installations renouvelables.
- ✓ Encourager la flexibilité, l'efficacité et la sobriété énergétique.
- ✓ Diminution des émissions de gaz à effet de serre.

➔ Pour 1,5€ investi dans un projet citoyen de production d'énergie renouvelable, c'est 2,5€ qui profitent au tissu économique social grâce à la fiscalité, les loyers, les salaires, les prestations et les revenus de l'investissement.

7.3. CENEO acteur du développement local

En tant qu'acteur public local CENEO vise à :

Accélérer la transition énergétique territoriale et développer une nouvelle Gouvernance, une démarche non spéculative, et renforcer le caractère d'intérêt public majeur.

CENEO s'inscrit dans une démarche multi-partenariale pour :

Augmenter les retombées énergétiques et économiques locales par la réappropriation des projets et le développement du circuit court dans le cadre de l'énergie.

CENEO est un facilitateur de co-développement :

Permettre de renforcer la maîtrise des projets en faisant bénéficier de l'expertise des intercommunales, en connaissant les possibilités du territoire ainsi qu'en étant directement co-développeur de projets.

Conclusion

- ➔ La rentabilité des projets n'est plus celle d'une poignée d'actionnaires privés mais revient au territoire local.
- ➔ La production d'énergie renouvelable devient un axe de développement local.

CONCLUSION DU COLLOQUE

(Par C. Nallétamby, Directeur de Centropôle)

L'énergie, quelle thématique actuelle !

L'énergie est en constante évolution. Ce matin, nous avons pu mettre en avant l'importance de coordonner notre vision et d'envisager le meilleur mix énergétique, le tout dans une solidarité collective.

Avant, la thématique de l'énergie, dans l'esprit collectif, correspondait à la « transition énergétique ». Aujourd'hui, après les crises, le covid, l'Ukraine... l'énergie concerne également la maîtrise de l'énergie en plus de la transition énergétique.

Les risques ont aussi évolué. Il est important de connaître, anticiper et de maîtriser les volumes.

Importance de la maîtrise des volumes de consommation :



Les volumes doivent être maîtrisés pour limiter les risques. En effet, ces risques sont maintenant partagés pour le meilleur et pour le pire.

Le logiciel JOOL, mis à disposition par CENEO, permet le monitoring, le contrôle de la facturation, l'analyse des prix, l'évaluation des performances, les alertes et rédaction de rapports. Il permet une vision sur les consommations d'électricité, de gaz et bientôt d'eau. En vos qualités de gestionnaires de Cité, cette vision et maîtrise font pleinement partie de vos missions. Bien conscient de cette réalité, CENEO vous accompagne et forme vos équipes.

Dans le cadre des investissements d'efficacité énergétique, plusieurs mécanismes existent et sont portés par IDEA et IGRETEC : tiers investisseurs, droit de tirage, plan de relance... Importance des audits énergétiques, éléments essentiels dans le cadre des investissements d'efficacité énergétique.

*Comme nous avons pu le remarquer depuis plusieurs années, les administrations publiques sont noyées d'appels à projet(s). Au vu de ce nombre croissant, il devient capital d'investir en amont de ces projets et de les anticiper afin de disposer des dossiers prêts à être rendus. Il est **important d'anticiper vos dossiers afin de les penser de manière complète, dans une vision globale.***

A ce titre, la possibilité du « In House » est offerte et permet, notamment, de réaliser des études de faisabilité, de constitution de dossiers de candidature, et de réaliser des missions de service comme l'assistance de maîtrise d'ouvrage.

Concernant les bornes électriques, nous sommes à un moment charnière, entre 2023 et 2030 nous allons transiter vers l'électrique ou tout du moins l'hybride. D'ici 2030, 1/3 des voitures et des chauffages seront électriques. La puissance installée en énergie renouvelable sera multipliée par 2. Ces éléments signifient une augmentation de plus de 30% des consommations électriques sur le réseau.

Conscient des enjeux, Ores agit autour de 4 grands axes pour les pouvoirs publics et les citoyens :

- ***L'axe réseau**, nécessité de le faire évoluer en investissant de manière ciblée et pragmatique. Cartographier le réseau est également nécessaire. Un travail est déjà en cours avec la coopération d'IDEA afin d'installer 111 bornes voitures en territoire du Centre.*
- ***L'axe clients**, car les citoyens restent importants et il faut donc se demander comment les soutenir et les accompagner dans cette transition.*
- ***L'axe interne**, Ores également en interne afin de montrer l'exemple dans l'adoption d'une nouvelle forme de mobilité électrique.*
- ***L'axe marché**, afin de faciliter les nouveaux modèles de marché innovants et d'avenir, notamment via les communautés d'énergie.*

Comme nous avons pu le voir, plusieurs outils et acteurs existent sur le territoire. Visons ensemble une plus grande supracommunalité. Visons ensemble également un changement de mentalité car comme cela a été précédemment exprimé, seul je vais plus vite, mais ensemble nous allons plus loin.

